

# ESPOIR

Hebdomadaire de la C.N.T.

Directeur-Gérant : Antoine TURMO  
Secrétaire de Rédaction : Federica MONTSÉNY

**ABONNEMENTS :**  
*sans les pages en espagnol :*  
Semestre : 40 F — Annuel : 80 F

**Palements :**  
à l'ordre de F. SUBIRATS  
CCP 2388 11U - Toulouse

**Adressés à :**  
CNT - Bourse du Travail  
3, rue Merly, 31000 Toulouse

*avec les pages en espagnol :*  
France, annuel. . . . . 160 F  
Etranger, annuel. . . . . 200 F  
Avion, ann., Amérique. . . 250 F  
Avion, ann., Australie. . . 270 F

**Palements :**  
à l'ordre de F. SUBIRATS  
CCP 2388 11 U Toulouse

**Adressés à :** Francisco Subirats  
4, rue de Belfort, 31000 Toulouse  
Tél. : (61) 62.64.90



Confédération Nationale du Travail - Association Internationale des Travailleurs.

N° 968 18 OCTOBRE 1981

Prix : 1,75 F  
avec pages en espagnol : 3,50 F

## LES MISÉRABLES SERVITUDES DU POUVOIR

Les ambitieux qui occupent le Pouvoir, sous prétexte de travailler au bonheur de la communauté, sont amenés inévitablement à entrer en relations avec une kyrielle de gens qui ne valent pas la corde pour les pendre.

Des scandales retentissants, dans lesquels étaient compromis des gouvernements qui furent très populaires, ont suffisamment montré la légèreté, pour ne pas dire plus, avec laquelle les hommes du pouvoir accordaient leur considération et leurs amitiés.

Des aigrefins de finance ont trouvé là un appui sérieux. Et petit exemple à ne pas oublier, le grand magnat des industries de mort, le sieur Basil Zaharof, a été décoré de la Légion d'honneur par un gouvernement très national.

C'est ainsi que le président Giscard s'était assuré des amitiés profondes non seulement chez les maîtres de forge auquel il était lié, mais chez des empereurs africains de pacotille qui inspiraient une répulsion insurmontable à tout être humain doué de quelque décence. L'ex-président, invité à des massacres d'animaux, genre safaris, trouvait parfaitement normal d'appeler son cher parent l'un de ces grotesques pantins dont les agissements criminels étaient parfaitement connus.

Muni de documents adéquats, il rendait des visites d'amitié à tous les forbans de l'univers ; à seule fin de leur vendre des armements perfectionnés ; les temps n'étant plus ce qu'ils étaient quand on pouvait liquider facilement des stocks de vieux fingoats bons pour la ferraille.

Il faut dire que Giscard, issu d'un monde dont la conscience est fortement ramollie, supportait allègrement ces misérables servitudes qui le poussaient dans les bras d'un tas de fripouilles bien placées. Mais, il faut le reconnaître, il ne parlait pas d'instaurer un régime social nouveau, il ne parlait pas de faire un grand lessivage ni d'épurer ses relations. Il ne rêvait que de la consolidation d'un régime qui convenait parfaitement à ses appétits !

Le voyage en Arabie saoudite du nouveau président nous montre combien les servitudes du pouvoir sont solidement ancrées dans les mœurs des politiciens qui se succèdent avec les mêmes grimaces.

La rose au poing ! Être appelé cher ami par un potentat qui maintient dans son pays un régime abominable qui considère la femme comme un animal à surveiller étroitement. De quoi faire pâlir la rose, vraiment !

..

Dans son numéro du 25 août dernier, le quotidien vespéral « El Mundo », de Caracas, revient sur une appréciation déjà formulée dans son éditorial du 19 mai. « El Mundo » est un canard qui ne semble attaché à aucune doctrine déterminée. Il lui arrive de sortir des vérités indiscutables qui ne vont pas très bien avec le « faire semblant » de rigueur quand

on tient vraiment à tirer habilement sa coupe dans le merdier international.

Il est dit dans cet éditorial du 19 mai, reproduit le 25 août :

« Nos membres pétroliers du Moyen-Orient accumulent de nombreuses raisons pour que nous ne les considérons pas comme des associés convenant à nos intérêts. Avec leur style de vie et leur politique, avec leurs pressions de type racial ou international, avec leurs guerres et leurs conflits locaux pour des raisons qui ne nous intéressent pas, avec leurs ténébreux gouvernements qui oscillent entre le féodalisme médiéval, le fanatisme religieux et un extrémisme qui en certains cas dépasse les limites de la schizophrénie, ils sont si distants et si différents de nous que nous considérons qu'il serait grand temps de réviser la nécessité de cette association. » (1)

« Le principal problème est constitué par l'Arabie saoudite. Cet ensemble de tribus nomades converti en nation par le légendaire Lawrence d'Arabie, après la première guerre mondiale, a hérité sans travailler de la plus fabuleuse richesse pétrolière de la planète et il l'utilise pour imposer sa volonté à l'OPEP au détriment des intérêts des autres membres.

« Il produit plus de 10 millions de barils de pétrole par jour, c'est-à-dire presque la moitié de la production totale de cette organisation, alors qu'avec moins de la moitié, il couvrirait largement les besoins de son économie féodale. Mais ses potentats le font pour inonder le monde de pétrole et pour être ainsi les arbitres des prix internationaux ; pour obtenir un appui et des armes aux U.S.A., remplaçant l'Iran dans le rôle de policier occidental au Moyen-Orient, et pour distribuer parmi les quatre mille princes de la famille royale des milliers de millions de dollars en commissions illicites et pots-de-vin, dans le plus scandaleux et hallucinant processus de corruption enregistré par l'histoire... »

« Les autres membres de même acabit ne résistent pas non plus à l'examen. La Libye est le refuge de tribulations internationales et elle les appuie avec l'argent pétrolier, intervenant ainsi de la plus insidieuse façon dans les affaires intérieures des autres pays... L'Iran est un chaos de fanatisme religieux dont l'instabilité et les pratiques médiévales ne font pas précisément un associé souhaitable. L'Irak et l'Algérie souffrent de despotismes et ténébreux régimes, sous des étiquettes de gauche. Et les anachroniques et pittoresques émirats suivent généralement l'exemple de l'Arabie saoudite dont les intérêts sont absolument contraires aux nôtres... »

La rose au poing ? Que va faire la pauvre rose dans ce borborygme ? Que deviennent les fameuses perspectives socialistes dans cette confrontation avec cette survivance des plus abjectes de l'État moyenâgeux ?

(Suite page 4)

## C.N.T. C'EST QUOI ?

### BREF HISTORIQUE :

Dans les années 1890, parmi les différentes tendances du socialisme, se dessine un courant en faveur de la grève générale qui s'efforce de démontrer l'utilité pour les travailleurs, sans allusion à la politique ni aux élections, de se syndiquer pour l'amélioration de leur sort et pour assurer leur indépendance. Ce courant propose de fédérer les syndicats autour des Bourses du Travail.

C'est à partir de là que se dessinent les deux grandes tendances du mouvement ouvrier syndical en France :

- L'une, la Fédération des syndicats et groupes ouvriers corporatifs, fondée en 1886, machine de guerre mise au service du P.O.F. (Parti ouvrier français) pour aider au succès de l'action électorale engagée par ce parti.

Conçue et dirigée par des hommes qui visaient non pas à établir une organisation économique visant à éliminer les institutions capitalistes, mais à apporter au mouvement politique encore faible un appui considérable, elle se donna un programme rudimentaire.

C'est de cette tendance qu'est né le syndicalisme réformiste, avec un programme toujours aussi rudimentaire, et toujours pour la conquête du pouvoir.

- L'autre, à l'époque plus influente, la Fédération des Bourses du Travail, est convaincue que l'organisation sociale n'est que le reflet de l'organisation économique et que l'affranchissement ne viendra que par la résistance à l'oppression économique sous la forme d'une grève générale et insurrectionnelle.

Elle propage :  
QUE l'origine du mal social a été la création de valeurs d'échange (travail

salarié, monnaie, etc.) ; que ces valeurs ont produit la concurrence, la plus-value, la fraude, et, en divisant l'humanité en deux classes, celle des riches (qui détient les moyens de production) et celle des pauvres, a déterminé la première à s'appuyer sur les gouvernements, la magistrature et la police, pour contenir les révoltes de la seconde.

QUE l'œuvre de la révolution doit donc être de supprimer, avec les valeurs d'échange, toutes les institutions néfastes et parasitaires qu'elles ont créées.

QUE l'enseignement doit être absolument libre, car c'est la multiplicité des opinions qui est la base du progrès, et que c'est l'ignorance qui fait les résignés.

QUE chaque expérience, heureuse ou funeste, du travail associé et libre fait faire un pas à l'individu sur la route de l'affranchissement.

QUE les syndicats ont un rôle social important à remplir, et au lieu de se considérer comme de simples instruments de résistance à l'oppression économique, prétendent en outre semer dans la société capitaliste le germe de groupes libres de producteurs par qui se réalisera notre conception d'un communisme libre.

C'est donc de cette pratique syndicale qu'est issue la C.N.T., basée sur l'idée que la lutte doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes, restant maîtres de leur autonomie de penser et d'AGIR !

### ET DANS LE PRÉSENT...

Dans l'organisation de la C.N.T., l'autonomie des syndicats, des unions locales, n'est qu'une conséquence logique du principe d'autonomie individuelle.

Actuellement, une nouvelle forme de lutte se dessine : les actions de lutte

autonomes, correspondant aux besoins du moment et du lieu ; actions dans lesquelles chaque individu est responsable, et au cours desquelles l'organisation devrait être avant tout une coordination et non pas ce système hiérarchique qui étouffe l'esprit d'initiative.

Il n'est donc pas question pour nous de construire une centrale syndicale rigide basant sa lutte sur la pratique des C.G.T., C.F.D.T., F.O... Leurs structures s'avérant de plus en plus dépassées, inefficaces et dangereuses face à la hiérarchie et aux pouvoirs qui ne demandent qu'à s'y installer.

Au contraire, c'est à nous de proposer de nouvelles formes de luttes et de prouver qu'elles ne peuvent s'appuyer que sur une critique de fond des institutions ; de prouver que si les organisations syndicales sont ce qu'elles sont, c'est qu'il y a bien des points communs entre elles et l'ordre capitaliste.

La destruction de cet ordre ne pouvant passer que par la destruction de ses racines.

Seule l'action directe est le reflet d'une volonté autonome, sans passer par la délégation de pouvoir, la participation à la gestion capitaliste, et tous les abus qui suivent derrière. Il n'est pas utile de demander leur avis aux chefs syndicaux pour mettre quelques grains de sable dans sa machine, ou pour décider d'une quelconque action avec les camarades de travail.

Il n'y a pas de permission à demander à qui que ce soit pour marcher vers une vie libérée de toute exploitation et de tout privilège.

U.L. de Bordeaux

## QUELQUES PROPOS SUR LE SYNDICALISME RÉVOLUTIONNAIRE

La C.N.T. se réclame du syndicalisme révolutionnaire, cela signifie qu'elle se distingue des syndicats réformistes tant dans son fonctionnement et sa pratique, que dans sa finalité.

Les travailleurs étant pleinement responsables de leurs actes et des luttes qu'ils désirent mener, l'organisation de la vie du syndicat revient à eux seuls. Cette idée générale s'exprime à travers plusieurs principes fondamentaux :

**Le fédéralisme :** dans le cadre du fédéralisme chaque organe du syndicat prend ses décisions en assemblée générale. Sur le lieu de travail, c'est l'assemblée générale des travailleurs qui décide des actions à mener, et non pas les secrétaires de chaque syndicat.

**L'action menée par les travailleurs eux-mêmes :** quand l'assemblée générale a décidé une action, chacun ne rentre pas à la maison ou dans son coin d'atelier, tout le monde participe.

**Les délégués avec mandat précis et révocables à tout moment :** le délégué est mandaté sur des points précis et n'a pas d'initiative à prendre en dehors de la mission que lui a confiée l'assemblée générale. S'il dépasse le mandat, s'il ne le remplit pas, qu'il soit délégué dans le cadre des institutions du personnel, ou délégué dans une action ponctuelle, les travailleurs doivent pouvoir le révoquer à tout moment.

**L'incompatibilité des mandats politiques et syndicaux :** les partis veulent le pouvoir pour eux, ils sont compromis dans la politique. Les travailleurs ont des intérêts différents, des intérêts de classe. Comment Séguéy peut-il défendre tous les travailleurs, faire une politique propre à la C.G.T., en étant membre du Comité central du Parti communiste ? Ce qui est vrai pour Séguéy l'est aussi pour tout délégué du personnel.

**Le refus des permanents syndicaux professionnels :** les permanents ne sont plus des travailleurs, alors que peuvent-ils connaître des problèmes des travailleurs. Pour nous toutes les tâches syndicales doivent être occupées par rotation.

Ces quelques principes, même s'ils sont très schématiques, permettent déjà de construire un autre syndicalisme, défendant mieux les travailleurs dans la lutte quotidienne parce que dégagé des magouilles politiques. En considérant les travailleurs comme responsables et seuls maîtres de leurs luttes et de leur organisation syndicale, il prépare leur émancipation et une société nouvelle par la Révolution sociale.

U.L. de Paris

FP 2490

## A PROPOS D'ÉCONOMIE DISTRIBUTIVE

Jacques Duboin a consacré plus de trente années de sa vie à penser et à enseigner l'économie distributive. Il en a popularisé le terme et, dans une longue série d'ouvrages, précisé de plus en plus les contours. C'est dans « Rareté et Abondance » qu'il a condensé ses réflexions (1946) et exposé ses aboutissements, notamment en ce qui concerne la gestion des entreprises.

Tout résumé de la pensée de Jacques Duboin risque de la trahir. Le mensuel qu'il fonda en 1934, « La grande relève des hommes politiques », qui est depuis sa mort dirigé par sa fille, Mme Marie-Louise Duboin-Mon, publie sur deux pages, dans chaque numéro, un résumé de ses « thèses » aussi fidèle qu'il est possible.

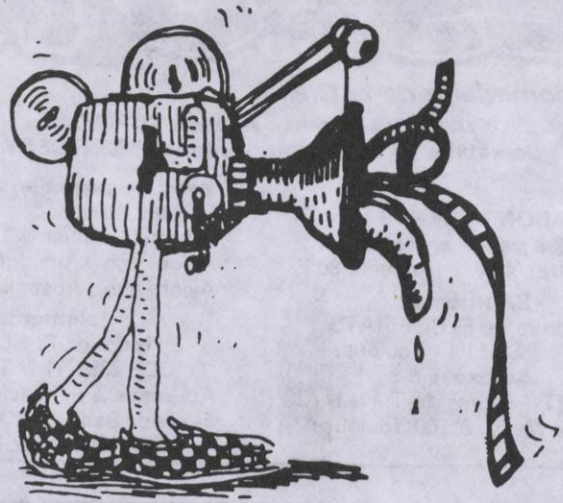
Dans ces quelques lignes, je me contenterai de rappeler que, dès 1930, Jacques Duboin avait compris que le développement des sciences et techniques de production déséquilibrerait une économie dont les structures et le système financier ne convenaient qu'à une société manufacturière, une société de pénurie. Il démontrait que l'économie marchande ne pouvait qu'engendrer chômage et inflation. Et qu'il fallait en sortir afin d'entrer dans une société d'abondance qui permettrait de marcher rapidement vers l'égalité économique.

Jacques Duboin n'était pas libertaire mais républicain et démocrate. Quelques-uns de ses disciples que préoccupait l'organisation politique d'une économie distributive fondèrent

« Perspectives Syndicalistes » qui devint quelques années plus tard « Pense et Lutte ». En 1975, après une année d'études collectives, ces militants éditèrent « Le peuple au pouvoir » qui établissait un schéma politique reposant sur des collectifs de base désignant des délégués contrôlés et révocables, sur le plan fédéral et régional, puis, au second degré, des délégués désignant et contrôlant l'assemblée gouvernementale coordinatrice.

En 1979, dans « Sortir de la pagaille et des politiques sclérosées », j'ai exposé le cheminement de la pensée distributive et l'essentiel de ces travaux.

MAURICE LAUDRAIN



## DEUX ASSASSINS CHOISIS

**IL faut tuer Birgitt Haas**, film tout récent de Laurent Heynemann. Une terroriste fatiguée, allemande (Liza Kreuzer) — derrière son personnage flottent le souvenir d'Ulrike Meinhof et le spectre des terribles prisons de R.F.A., où les prisonniers politiques sont proprement suicidés — qui ne demande qu'à rentrer dans le rang, à vivre comme tout le monde. La police internationale continue à la croire dangereuse et a décidé de la faire disparaître ; la police allemande a refilé la basse besogne à sa consœur française qui, pleine d'une imagination débordante, utilise un chômeur cocu (Jean Rochefort) pour maquiller le meurtre de Birgitt Haas en crime passionnel. Un scénario d'une complication mélodramatique, dévient sournoisement sur des problèmes « humains » : la maladie mortelle de la femme de l'un des policiers, ou les états d'âme de Philippe Noiret, patron « sympathique » des barbouzes, pour un film qui, finalement, élude toutes les questions qu'il fait semblant de poser : la violence, la répression, le terrorisme, la police et ses services spéciaux.

**L'ami américain**, film allemand de Wim Wenders (1977). Tom Ripley, « l'ami américain », trafiquant de tableaux (il fait exécuter par un vieux peintre new-yorkais des toiles signées d'un peintre mort, qu'il vend à prix d'or dans des ventes aux enchères), spéculé sur la maladie prétendument mortelle d'un artisan de Hambourg pour amener celui-ci à devenir un tueur. Pas de

Une inexplicable, troublante « innocence », dans la déchéance, dans le crime même, marqués les personnages de *L'ami américain*, alors que ceux de *Il faut tuer Birgitt Haas*, mise à part Birgitt Haas elle-même, fragile et dure, tendre et impitoyable, sont soit des salauds, soit des pauvres types.

bons sentiments, ici ; un monde irrémédiablement pourri, si ce n'est la pureté, la candeur de l'artisan, qui se laisse corrompre pourtant, parce qu'on lui a menti sur la gravité de sa maladie, parce qu'une étrange amitié, enfantine et perdue, le rapproche peu à peu de « l'ami américain ».

Ce que ces deux films, qui n'ont rien à voir, ont en commun, c'est au fond un sujet analogue : comment on manipule un type, paumé si possible — et les paumés, ça manque de moins en moins par les temps qui courent ! — comment on vous transforme un homme quelconque, ordinaire, sans histoire, en assassin, parce qu'un groupe d'hommes l'a décidé, au nom d'impératifs sociaux ou crapuleux. Ces deux films ont beau présenter des situations somme toute exceptionnelles, on se dit malgré tout que l'image qu'ils nous renvoient de notre société est assez ressemblante, et que les « bons sentiments » font une drôle de gueule au milieu de tant de cynisme, tant d'horreur calculée, un mépris si total de l'individu. Et cela fait peur...

Coline



Journal imprimé sur les presses de :  
l'Imprimerie BÉGUÉ S.A.  
77, chemin de Lespinasse - 31140 Toulouse-AUCAMVILLE

## LES MOTS ET LES CHOSES

Par P.-V. BERTHIER

Louis Dorlet remarquait un jour dans ces colonnes que la dépréciation des mots par l'usure rendait leur emploi de plus en plus difficile à quiconque s'efforce d'être clair. Observation tout à fait judicieuse. Mais il convient d'ajouter que cette dévaluation du vocabulaire ne gêne guère les hommes politiques, car, pratiquant volontiers le double sens et le double jeu, ils sont servis, plutôt que contrariés, par l'imprécision des termes et la confusion des idées.

Nous allons passer en revue quelques-uns des mots usuels appartenant au langage politique, et les commenter selon notre optique propre, liée à la famille de pensée que nous avons choisie. Nos commentaires, cela va sans dire, nous sont personnels et n'engagent que leur auteur, encore que, vraisemblablement, ils puissent être partagés pour beaucoup.

### I. — LE MOT « RÉPUBLIQUE »

Quand la 1<sup>re</sup> République française fut proclamée en septembre 1792, l'antinomie du mot « république » avec le mot « monarchie » était absolue. Les complots royalistes sous le Directoire ne firent que fortifier la différence. Mais, dès le Consulat, le profil de l'autocratie reparessait et « brisait le masque étroit » du premier personnage de l'État. Une fiction maintenait pourtant le mot « république » jusqu'à la fin de 1805, alors que Napoléon était déjà empereur depuis plus d'un an. (De même, sous Vichy, alors que le mot « État » avait remplacé partout le mot « République », l'organe de l'accusation dans les tribunaux resta représenté par un procureur de la République, et non par un « procureur de l'État ».)

Les anarchistes de la période activiste, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ne faisaient pas, semble-t-il, la distinction entre les monarchies et les républiques dans leur lutte violente contre l'oppression des classes qui possédaient la richesse et le pouvoir. Ils s'attaquaient aux présidents aussi bien qu'aux rois, en même temps qu'ils dénonçaient l'exploitation de l'homme par l'homme en régime républicain comme en régime monarchique.

On pourrait en déduire que les anarchistes n'avaient aucune préférence entre les deux, s'accommodant de l'un aussi mal que de l'autre, et transposer cela dans le temps présent. La réalité est nettement plus complexe. *A priori*, l'anarchiste, le libertaire, ou tout simplement l'homme libre, est spontanément républicain. Si, demain, une révolution, ou une heureuse évolution des choses, faisait éclore un régime conforme aux principes sociaux énoncés par Pierre Kropotkine et par Sébastien Faure, il est évident que ce régime serait une république, et

non une monarchie. D'instinct, un anarchiste, ou un anarcho-syndicaliste, est donc en soi un républicain. Certains compromis survenus au cours de la guerre civile espagnole entre l'État républicain et les organisations anarchistes ou anarchisantes eussent été inimaginables entre celles-ci et un gouvernement monarchiste.

Cela dit, l'esprit critique dont se flatte tout penseur indépendant exclut l'aveuglement républicain inconditionnel qui était celui des Jacobins de la grande époque révolutionnaire. La Russie bolchevique et stalinienne, l'Allemagne de Hitler (malgré sa qualification impériale de III<sup>e</sup> Reich), la Hongrie de Horthy (bien que dénommée « régence »), étaient des républiques ; le Chili de Pinochet en est une également. Ces républiques, à coup sûr, sont beaucoup plus antipathiques que certaines monarchies libérales de Scandinavie où le roi prend l'autobus pour se rendre à son bureau. Entre la « république » de Venise que gouvernaient les doges et la « république et canton » de Genève (telle est la dénomination officielle), il y a autant d'oppositions que de similitudes. Et la Constitution de la V<sup>e</sup> République française fait de celle-ci une monarchie élective non héréditaire : syncrétisme qui équivaut à une sorte d'hybridation !

Un monarque comme l'empereur du Brésil Pedro II, qui, majeur en 1840, régna jusqu'en 1889, est un personnage aussi attachant qu'ont été odieux, au contraire, des despotes républicains comme Rosas en Argentine et López au Paraguay. L'empereur Pedro II était ouvert à toutes les idées nouvelles ; il abolit l'esclavage et combattit tous les dictateurs sud-américains, aidant leurs peuples à s'en libérer ; philosophe, il

favorisa l'essor des doctrines positivistes et subit l'influence de la franc-maçonnerie, mais alla aussi jusqu'à s'intéresser aux conceptions anarchistes, lisant Bakounine, autorisant l'installation au Brésil de la « Cecilia », colonie agricole libertaire fondée par des émigrés italiens, qui, malheureusement, en vinrent à s'entre-déchirer ; cette colonie fut dissoute quand Pedro fut déposé par un coup d'État. Car il finit par être détrôné et chassé par la coalition des latifundiaires, des esclavagistes, des militaires et des curés. Entre la figure de ce souverain et celle de certains chefs républicains, le cœur des hommes épris de liberté n'a pas une seconde d'hésitation.

Mais, naturellement, de tels exemples ne suffisent pas à réconcilier un libertaire avec le pouvoir monarchique. Il n'est que de voir avec quelle facilité, au Centrafrique, une république a pu devenir un empire, puis cet empire se reconvertir en république, sur fond d'anthropophagie et de munificence chrysoléphantine et diamantaire, pour demeurer éminemment sceptique sur la qualification des régimes et sur l'usage du mot « république ». Comme les monarchies, les républiques diffèrent entre elles ; elles peuvent, les unes et les autres, être absolues ou libérales, dictatoriales ou parlementaires. Plus une république est présidentielle, plus elle s'apparente à une monarchie, à ceci près qu'il n'y a pas de continuité dynastique ; plus une monarchie est parlementaire, plus elle se rapproche d'une république, excepté qu'il existe une famille régnante. Il y a des républiques où le chef de l'État est tout-puissant, et des royaumes où le monarque n'est qu'une potiche.

Voilà quels sont les éléments de nébulosité qui entourent ce mot « république » prononcé avec tant de respect et d'émotion dans les occasions solennelles ornées de joutes oratoires. Derrière ce mot, comme derrière tous les grands mots, éclate et se dresse la réalité humaine et sociale, avec ses vraies luttes et ses vrais problèmes, qui ne se résolvent pas toujours avec des mots.

(A suivre)

P.-V. BERTHIER

# NUCLÉAIRE :

**GOLFECH**  
**4 OCTOBRE :**

## **BATAILLE** **RANGÉE** **EN RASE CAMPAGNE**

J'étais venu à cette nouvelle manifestation en pensant que comme d'habitude, ça allait être une marche pacifique bon enfant avec flonflons et orchestre qui ne changerait rien au cours des choses. Effectivement le premier tableau fut le sempiternel discours à Valence-d'Agen et une marche tranquille vers le site. Quelques heures après cela avait changé : sous le ciel bleu, des volutes de fumée s'échappaient des baraquements E.D.F. ainsi que de quelques véhicules de terrassement. Des groupes épars s'attaquaient aux gardes mobiles avec quelques cailloux ramassés ici et là, tandis que le champ était couvert des fumées des lacrymos et des grenades au chlore (théoriquement interdites d'emploi), tandis que l'on entendait les explosions des grenades offensi-

ves. Les gendarmes ont aussitôt annoncé le lendemain à la radio qu'ils avaient 2 blessés, mais nous nous n'avons pu compter les nôtres. Entre une pierre lancée d'une distance de 50 mètres et une grenade au chlore qui vous éclate sous les pieds, il y a une différence d'efficacité!

Quoi qu'il en soit après cette manifestation, les frais annexes du nucléaire ont augmenté. Tout le grilage a été arraché, de nombreux baraquements ont brûlé ainsi que quelques engins. Gageons que si cela continue ainsi, le gouvernement avant de nous faire des enfants dans le dos en trahissant ses promesses pré-électorales, se méfiera un peu plus dorénavant. A bon entendeur... salut.

*Père Ubu*

## **APPEL** **CONTRE** **SUPERPHÉNIX**

Cet appel s'adresse à François MITTERRAND pour lui exprimer l'inquiétude et la déception de voir continuer la construction du surgénérateur SuperPhénix à Creys-Malville. Ce surgénérateur a été conçu comme la clef de voûte d'un programme nucléaire démentiel mis en place par le régime giscardien, que le Parti Socialiste et François MITTERRAND ont comme nous dénoncé.

SuperPhénix présente, dans une France socialiste comme dans la France giscardienne, trois dangers majeurs :

- C'est une impasse économique : une vingtaine de milliards misés sur des techniques qui n'ont pas de débouchés industriels d'ici l'an 2000 au moins, sans compter les milliards engagés pour étendre l'usine de La Hague, indispensable pour produire le combustible de SuperPhénix. N'y a-t-il pas d'autres priorités pour les investissements de la France, notamment dans le secteur des énergies nouvelles ?

- C'est un premier pas vers une filière surgénératrice, même si le gouvernement socialiste se défend de vouloir la mettre en œuvre. Par là, c'est un puissant moyen de prolifération pour l'arme nucléaire, et une menace contre la paix : chaque année de

fonctionnement de SuperPhénix produit un excédent de plutonium qui permet de fabriquer 15 bombes atomiques.

- C'est un danger de mort pour une région très étendue. La technologie spécifique de SuperPhénix n'est pas réellement maîtrisée; elle a d'ailleurs été l'objet, dans le cours des travaux, de nombreuses modifications. Toute étude détaillée et honnête montre que les dangers de dispersion dans l'environnement du combustible radioactif sont nettement plus graves que dans une centrale nucléaire classique. Même en laissant de côté la pollution radioactive autour de SuperPhénix en fonctionnement normal, inévitable, et la pollution considérable autour de l'usine de La Hague, l'existence de SuperPhénix met en danger tous les habitants de la région Rhône-Alpes. Qui en prendrait la responsabilité ?

Nous demandons par conséquent à François MITTERRAND d'éviter ces trois dangers à la France, de faire cesser la construction de SuperPhénix, et de mettre en œuvre au plus vite une politique vigoureuse basée sur les énergies alternatives et les économies d'énergie.

*Collectif d'opposition à SuperPhénix*

# ON GÈLE, ON DÉGÈLE... ET ÇA CHAUSSE.

**Le groupe libertaire de Valence-d'Agen nous communique ici son analyse contre la centrale de Golfech :**

### DÉGEL ET ALTERNATIVES

La lutte contre la centrale nucléaire de Golfech est loin d'être gagnée. Plusieurs raisons amènent aujourd'hui les libertaires à redoubler d'ardeur :

- « Action du gouvernement et propositions du Parti socialiste sont deux choses bien différentes. »

Tel est le propos tenu aux délégués de la Coordination régionale anti-nucléaire de Golfech, par un conseiller du Président de la République.

Dès lors, on peut bafouer les promesses pré-électorales sans risquer les accusations de trahison.

- La décision de gel des travaux n'a pas empêché EDF, sous prétexte de recalibrage de la Garonne, d'aller bien au-delà, et de faire avancer le chantier, jusqu'à un point prétendu de « non-retour ». C'est la politique de l'état de fait, destinée à influencer la décision finale du gouvernement.

- Séduction du commerce extérieur : la France, pour pouvoir vendre des centrales aux pays étrangers, doit donner l'exemple de leur consommation en favorisant au maximum leur implantation sur le territoire national.

C'est de bonne guerre commerciale.

- L'alternative au nucléaire (ou son complément), devenue tarte à la crème des pro-nucléaires, est présentée non comme un ensemble de ressources destinées à éliminer le nucléaire, mais comme d'agréables gadgets destinés à le faire accepter.

Tactique utilisée aussi bien par la Droite cupide que par une Gauche timorée.

- La coalition Parti communiste-droite-CGT pose le problème sur l'inquiétante toile de fond de l'emploi, et pousse les travailleurs à revendiquer le nucléaire, et non leur simple droit au travail.

Faut-il rappeler que les énergies de remplacement sont créatrices de six à sept fois plus d'emplois que le nucléaire ?

- La réalité économique « pousse » le gouvernement à entériner le système économique actuel, basé sur la loi du marché, du profit, de la concurrence — système promotionnel et centraliste, au service des rouages de l'économie d'État.

On décentralise les détails, mais pour l'essentiel, on renforce le centralisme.

- Le silence savamment cultivé par la coalition citée précédemment quant aux risques du nucléaire. Faut-il rappeler que l'« incident » de Three Mile Island « restera dans les mémoires pour avoir été la plus importante hécatombe jamais causée par un accident industriel... Ce ne serait pas seulement 427 décès de nouveaux-nés qu'il faudrait lui imputer, mais plusieurs milliers de morts dans les 10 ou 20 années à venir » (Rapport Sternglass).

Ne pas informer la population est pire que lui mentir.

Les libertaires estiment fondamental de remettre en cause la société basée sur le tout nucléaire :

- en priorité, à cause des dangers que fait encourir aux populations la pollution radioactive (en fonctionnement dit « normal », en cas de fuites, d'incidents ou d'accidents « non prévus »...).

- d'autre part, à cause de l'insoluble problème du retraitement des déchets radioactifs — à La Hague comme au Japon — montrant avec quelle

légèreté une industrie lucrative pour les capitalistes mais dangereuse pour tous, est mise en place avant même d'être maîtrisée.

- enfin, pour le choix de société qu'implique le nucléaire : les libertaires refusent depuis toujours toute société centralisée et hiérarchisée. De plus, le capitalisme moderne (privé ou étatique) moule une haute technicité qui engendre la technocratie, pouvoir d'une caste complice du pouvoir politique.

Face à cette alliance capital-technocrates, les travailleurs n'auront plus qu'à subir, exécuter, tenter de survivre.

Le nucléaire est une menace immédiate d'aggravation de l'oppression de l'individu, institutionnalisées depuis longtemps par les structures de classes et l'exploitation de l'homme par l'homme ou par l'État.

Face à cette menace, les libertaires se joindront aux manifestants qui, le 4 octobre, clameront de Valence-d'Agen jusqu'au site de la centrale, leur refus radical du nucléaire :

**« A GOLFECH  
COMME AILLEURS,  
NON AU NUCLÉAIRE ! »**

Quant aux énergies de remplacement préconisées ces derniers temps par la Droite et la Gauche, elles ne sauraient cautionner à nos yeux le système actuel en le perpétuant.

Cette alternative n'est qu'une condition nécessaire, mais pas suffisante pour espérer la fin de l'oppression.

Seule une société autogestionnaire sur le plan économique et égalitaire sur le plan social (abolition des rapports d'autorité à tous les niveaux) permettra l'instauration d'une authentique écologie.

*Groupe libertaire de Valence-d'Agen*

## SOLAIRE, DU NOUVEAU

On commence à s'intéresser au solaire pour l'habitat (chauffage et eau chaude dans les maisons solaires), pour la production de basse et moyenne chaleur dans l'industrie et l'agriculture ainsi que pour la production d'électricité.

Les gouvernements nous ont toujours dit que cette énergie n'était pas rentable en France. Mais les succès chocs pétroliers doivent nous amener à reconsidérer ces assertions : 5 à 10 ans pour amortir un chauffe-eau solaire, 8 à 15 ans pour les systèmes de chauffage. Il y a très peu de différences entre le nord et le sud de la France pour la rentabilité. Une maison solaire pour 10 000 à 20 000 francs de plus, procure 50 % d'économies d'énergie.

Il est vrai que les entreprises aiment amortir leurs investissements plus rapidement (de l'ordre de 2 ans environ). Mais la hausse continue de l'énergie (normale car on pillait le tiers monde et nous gaspillions notre richesse) impose que l'on se penche un peu plus sur le problème.

D'autant qu'il y a eu de très grandes améliorations qui vont continuer dans la technique solaire : la production de capteurs solaires en France devrait passer de 70 000 m<sup>2</sup> à

1 000 000 m<sup>2</sup> en 1985. Le prix de revient des cellules photovoltaïques (pour convertir en électricité) baisse de 20 % chaque année. D'après les experts américains le watt coûtant à l'heure actuelle 50 F devra passer à 3,15 F en 1986.

Malgré tout, ce ne serait pas rentable ! Quelle honte d'entendre cela, car si la recherche solaire avait touché 1 % de la recherche nucléaire, il y aurait eu probablement des progrès encore plus rapides.

Steve Baer fait remarquer que lorsque l'on étend son linge dans son jardin, cela n'est pas compté comme dépense d'énergie solaire, alors que si on le met dans un séchoir électrique... De plus on ne considère pas les coûts de santé produits par la pollution : a-t-on comptabilisé aux U.S.A. les 400 fœtus morts à cause des fuites de Three Mile Island ? Toujours aux U.S.A. (car en France les recherches solaires manquent de moyens), la production de 22 000 000 de tonnes équivalent pétrole par le solaire réduirait de 10 à 15 000 000 de dollars les dépenses de pollution et de santé.

Non rentable ? C'est ce que n'ont pas l'air de penser Elf-Aquitaine, Total, Exxon qui se jettent sur le

marché solaire en essayant par achat de sociétés déjà existantes de conquérir une large place sur ce marché. Cela devrait ouvrir les yeux du gouvernement !

Il est sûr que pour l'instant, le solaire selon les calculs économiques en vigueur aujourd'hui (considération uniquement des coûts de production) n'est pas rentable. Mais il faut dépasser ce cadre étroit et idiot et reconsidérer ces coûts en y incluant la pollution, la santé, et le fait qu'aucune puissance étrangère ne pourra nous couper l'approvisionnement en rayons solaires. Dans ce cas-là est-on si sûr que le nucléaire (et les risques qu'il représente) est plus rentable que le solaire ? On ne peut que dénoncer le débat actuellement réalisé à l'Assemblée nationale, sans aucune consultation de la population (lorsqu'elle donne son avis comme à Golfech on la massacre) et sans que ces dossiers très sérieux soient établis. Luttons donc pour ne pas nous laisser imposer de nouvelles imbécillités sur le plan économique, dangereuses pour la population, par une clique de politiciens qui a déjà tourné sa veste et oublié ses promesses électorales.

*Camille de Manson*

# AFFAIRE ROSETTE MALEPLATE

Voici un tract du comité de soutien qui rappelle brièvement l'affaire qui avait fait l'objet de 2 articles en mai et juin 80 dans *Esprit* \*

**Comité de soutien à  
Georgette Maleplate  
TOULOUSE**

**Les jeudi 22 et vendredi 23 octobre prochains, Rosette-Georgette Maleplate, animatrice du CRI (mouvement d'action pour la réinsertion des personnes marginalisées) comparaitra devant la Cour d'Assises de Toulouse sous l'inculpation de « complicité de vol qualifié ».**

Le 4 avril 1980, Rosette accompagne pour embauche un ex-détenu récemment libéré à l'entreprise E.P.I., où travaillaient son mari et son gendre. Presqu'aussitôt, un hold-up y est commis par deux autres ex-détenus qu'elle hébergeait. On arrête l'un d'eux (Cosmi) sur-le-champ, l'autre est toujours en fuite.

Appréhendée quelques heures plus tard, Rosette est soumise, ainsi que son mari, à un interrogatoire brutal, et dès le lendemain matin écrouée à la prison Saint-Michel. Elle y sera maintenue deux mois et demi en détention préventive, alors que son état de santé déjà précaire devient grave, et sans que son maintien en prison semble le moins du monde nécessaire à l'établissement de la vérité.

Hormis le concours de circonstances cité plus haut, l'inculpation de Rosette ne repose que sur des déclarations de Cosmi au cours d'un interrogatoire violent : déclarations très vagues et pouvant être interprétées de diverses manières. Le Parquet a

choisi la pire et la plus invraisemblable pour qui connaît Rosette et l'a vue agir.

En effet, depuis plus de dix ans, non seulement cette femme de 54 ans, mère et grand-mère de famille nombreuse, milite pour la réinsertion des détenus libérés, mais elle allie le geste à la parole : accueil dans sa propre famille, hébergement, recherche de travail, démarches diverses, etc. Un soutien énergique, cordial, et aussi complet que possible, qui prend une importance et une valeur particulières vu sa rareté, et la carence des pouvoirs publics en ce domaine. Il n'est pas étonnant qu'il soit vécu comme un reproche ou compris comme un début de complicité par ceux qui font partie des corps répressifs.

C'est ainsi que naissent certaines « erreurs judiciaires ». Un mécanisme est mis en route, qui devient presque irréversible.

En avril 80, on est, en outre, en pleine mise en place d'un système judiciaire et carcéral qui a pour principe qu'il vaut mieux « deux innocents en prison qu'un coupable en liberté ». Le projet de loi « Sécurité et Liberté » est pratiquement au point, parmi d'autres lois, décrets et règlements de même sens : autant de pièces d'un engrenage destiné à garder tout le monde dans le rang.

Par son action, Rosette se situe à l'opposé, en aidant les détenus sortants à vivre leur mise en liberté et en les accueillant comme des personnes libres et égales aux autres, leur peine étant accomplie. Elle offre ainsi les réponses les plus complètes possibles à leurs véritables besoins, ce qu'aucune structure d'accueil n'est actuellement en mesure d'assurer à Toulouse ou ailleurs, à quelques exceptions près.

Pour éviter que toutes ces circonstances ne retombent sur Rosette sous la forme d'une erreur

judiciaire, nous vous invitons à joindre votre action à la nôtre

— en informant votre entourage, amis, compagnons de travail, groupes auxquels vous appartenez, bulletins et organes de presse de votre connaissance, etc. ;

— en leur demandant de répandre et faire répandre à leur tour cette information ;

— en provoquant une réflexion sur ce qui arrive à Rosette, et sur le soutien apporté par elle à tant d'hommes et de femmes après la prison ;

— en assurant les deux jours du procès, par journées entières ou demi-journées, une présence nombreuse, informée et sympathique.

C.I.D.E.S. (Toulouse)

Comme il est écrit ci-dessus, Rosette passera en procès les 22 et 23 octobre prochains. Elle devrait donc être obligatoirement incarcérée le 21 au soir. Or, actuellement son état de santé est assez grave et l'incarcération risquerait de le dégrader (risque de crise cardiaque). Il faudrait donc obtenir une dérogation pour éviter qu'elle soit écrouée. Nous vous ferons parvenir par le journal si des actions sont décidées.

Les frais du procès sont assez élevés et le comité de soutien aurait besoin d'un apport financier.

Chèques à envoyer à :

Xavier Millau  
115, chemin de la Salade  
31400 PONSAN  
Camille de Manson

\* Voir *Esprit*-C.N.T. n° 907 et 911.

# VERS LE DECLIN

Devant la carence du pouvoir et les espérances déçues, les laïcs réagissent ; mais leurs revendications ne font-elles pas l'effet d'un chèque en blanc offert aux adversaires ?

La gauche dans son ensemble ne favorise-t-elle pas l'adhésion à ce faux problème qui consiste à dire : « Fonds publics à l'école publique, fonds privés aux écoles privées » ?

Quand on sait que ces dernières sous le vocable « écoles libres » représentent, en grande majorité, les établissements catholiques, on est en droit de repenser les termes du slogan...

En fait l'État laïc n'a pas à autoriser l'enseignement religieux au lieu et place de l'enseignement laïc ; les subventions leur fussent-elles supprimées.

Même avec leurs fonds propres (et ils en ont), les curés et la clique cléricale ne devraient pas être autorisés à inculquer à la jeunesse — futurs citoyens — les absurdités de la religion à dénigrer l'enseignement non confessionnel, hélas avec la complicité des parents.

L'opinion des parents, il faudrait en parler quand on sait qu'eux-mêmes sont conditionnés dès l'enfance par le virus religieux source de contagion morale, que peuvent-ils transmettre à leurs enfants ; le traditionnel mot d'ordre des gens d'église.

Dire que les non-catholiques ne veulent pas subventionner les écoles religieuses ne suffit pas. L'enseignement qu'il soit public ou privé doit obligatoirement être laïc, pour tous sans exception... C'est la règle.

S'il s'agit de faire respecter la loi pour laquelle nos pères ont lutté, ce n'est certes pas sur la gauche au pouvoir, faisant acte d'allégeance au pape, qu'il faut compter.

Le premier ministre socialiste, Maurois, nous dit :

« Nous allons ouvrir un dialogue avec l'enseignement privé (sous-entendu catholique). Le problème religieux n'est déjà plus perçu comme il le fut autrefois. La gauche elle-même qui était farouchement anticléricale est devenue pluraliste. Alors accompagnons le changement suivant l'évolution des esprits. »

Le pouvoir actuellement en place à l'instar de l'ancien, ne sait donc pas que l'évolution des esprits programmés par la religion n'est en réalité rien d'autre que le retour à un nouveau Moyen Age. Malgré notre technicité nous vivons sur des fondements de mensonges et d'absurdités.

Un représentant de l'enseignement catholique précise la position du clergé : « L'Église se considère comme responsable de l'évangélisation de la jeunesse, il faut la rejoindre là où elle se trouve dans son immense majorité, c'est-à-dire dans l'enseignement public. » Les encycliques et les anathèmes de la papauté ne disent rien d'autre.

Avis aux laïcs qui laissent effectuer une telle besogne.

Il est temps, grand temps, de réagir, si à cause d'un tel apprentissage, nous ne voulons pas, comme en Pologne, que les futurs citoyens voire syndicalistes soient soumis corps et âme à l'Église...

De toute façon, il faut se dire que même si les améliorations promises devaient prendre forme, elles ne pourraient avoir de vraie valeur que dans la sécurité, la paix étant la condition primordiale à toute entreprise humaine.

Que servirait-il d'améliorer le sort de l'individu si tout court à sa perte ? Si tout est déjà mis en œuvre pour le détruire et l'organiser pour détruire ses semblables ?

L'incroyable puissance d'extermination radicale, affublée de noms divers, anéantit toutes les espérances et dans quelque domaine que ce soit. S'il doit s'attendre à tuer ou à être tué l'homme ne peut construire son bonheur.

Justement les notions de bien-être et d'organisation sociale n'ont aucun sens, puisque présentement on se prépare à tout exterminer, chose à laquelle le nouveau régime travaille à outrance.

Un gouvernement de gauche qui entend respecter les engagements guerriers de l'exécrable ancien pouvoir (et d'ailleurs compte faire plus) est un danger pour l'humanité. Travailler pour que la France devienne la troisième puissance militaire du monde, ce n'est pas un État belliqueux, cela ?

Nos nouveaux dirigeants comme ceux d'hier, sont gangrenés par la puissante autorité religieuse. Ainsi soumis à la civilisation chrétienne et à une volonté de mystification, notre monde peut s'attendre à la pire catastrophe.

En attendant, nous laïcs, pacifistes et incroyants on nous presse pour que vivent la religion, l'armée, la pollution nucléaire et tous sous-marins et essais atomiques.

C'est là une atteinte à la liberté individuelle mais aussi et surtout à la vie.

ANARCHASIS

# COMMUNIQUE DE PRESSE

**RAPPORT DU MINISTRE DU TRAVAIL SUR LES DROITS NOUVEAUX DES TRAVAILLEURS POUR SERVIR LES INTÉRÊTS DES MÊMES EXPLOITEURS**

Le Ministre du travail vient d'accoucher de son rapport sur les droits nouveaux des travailleurs. Accouchement difficile. Le projet plusieurs fois remanié, mis sous le coude par les services du Premier ministre, faillit ne pas voir le jour — ce qui n'aurait pas été une mauvaise chose, l'enfant étant notoirement taré. Il n'est pas facile de faire croire aux prolétaires qu'on œuvre pour eux tout en faisant le jeu du grand et du petit capital, tout en rassurant grands et petits chefs.

Trois « idées », si l'on peut dire, dans ce rapport : le travailleur citoyen dans l'entreprise ; le renforcement des pouvoirs du comité d'entreprise ; l'obligation de négocier pour l'employeur.

Il faudrait que le travailleur devienne un citoyen dans l'entreprise. Comment le pourrait-il alors qu'il ne l'est pas dans la cité. Quel rapport de citoyenneté entre un ouvrier de Saint-Denis et un richard du XVI<sup>e</sup> ; entre un sorbonnard et un zonard ? Peut-être pour le Parti socialiste la citoyenneté s'apprécie-t-elle au fait que chacun peut déposer un bulletin dans une urne ; « votez pour nous et laissez-nous faire ». Ce rapport est en cela révélateur de la volonté de changement. Que propose-t-il de concret pour faire du travailleur

un citoyen dans l'entreprise quand bien même ce serait possible ? Rien, du blabla, du vent. Le règlement intérieur, acte unilatéral de l'employeur, manifestation la plus connue et la plus inique de son pouvoir régalién, est laissé en place, tel qu'il y a cent ans. La citoyenneté dans l'entreprise est un hochet à la Giscard pour amuser les gogos. Aussi la C.N.T. préconise-t-elle une lutte des classes implacable où tous les coups et toutes les ruses sont permis.

Conforter le capital en confortant les bureaucraties syndicales est le deuxième objectif du rapport. Ainsi donne-t-on au comité d'entreprise de « nouveaux droits » aussi inutiles les uns que les autres. « Votre avis, messieurs du comité ? Merci de toute façon je m'en fous. » A-t-on jamais vu un comité savoir ce qui se passait dans l'entreprise sinon une fois que tout était réglé par les patrons et alors, a-t-on jamais vu un comité empêcher un seul licenciement ? Ainsi encore, ces comités de groupe tout aussi inutiles et créateurs de postes de permanents syndicaux. Ce rapport renforce notre opinion selon laquelle les travailleurs doivent s'organiser eux-mêmes, en dehors des structures institutionnelles dont la seule fonction est de canaliser leurs revendications, de corrompre leurs représentants.

Enfin, foutaise des foutaises : l'obligation de négocier pour l'employeur. Les employeurs sont rompus à la négociation

et sont passés maîtres dans l'art de faire les mules. Ce n'est pas une obligation légale qui les fait avancer et concéder quelques avantages aux salariés, mais la trique. En feignant d'obliger les employeurs à négocier c'est en réalité les salariés que l'on veut obliger à entrer dans le cadre étouffant de la négociation structurée. C'est à nouveau la lutte des classes que les socialistes veulent châtrer.

Pouvait-on attendre autre chose de ce gouvernement bourgeois ? Il aurait pu donner quelques miettes de plus, mais cela même le Ministre du travail ne l'a pas voulu. La collaboration pour rédiger ce rapport des tourne-veste de Delors, secrétaire d'État de l'ancien régime, représentant du grand capital dans le nouveau et des fils de bourgeois en mal de charité convertis à la C.F.D.T., parti des opportunistes, ne pouvait pas donner autre chose. Que connaissent-ils des aspirations de la classe ouvrière, les bourgeois ? Par contre, ils connaissent bien les intérêts des classes dominantes et s'évertuent à les protéger.

Plus que jamais la nécessité de construire un grand syndicat indépendant de l'État et des partis, capable de défendre pied à pied les travailleurs, moteur de la révolution sociale, se fait sentir. Notre droit, nous l'imposerons aux exploités.

UNION LOCALE DE PARIS

\* BORDEAUX (33)

C.N.T.

Bourse du Travail  
42, rue Lalande  
33000 BORDEAUX

\* PARIS (75)

C.N.T.

33, rue des Vignoles 75020 PARIS

\* TROYES (10)

C.N.T.

c/o M. Voulysé  
10120 SAINT-POUANGES

\* PÉRIGUEUX (24)

C.N.T.

10, boulevard Stalingrad  
24000 PÉRIGUEUX



(Suite de la page 1)

## LES MISÉRABLES SERVITUDES DU POUVOIR

Les citoyens électeurs, douchés par l'annonce des mesures financières annoncées avec un certain culot, n'accordent guère d'attention aux misérables servitudes dont nous parlons. Ils semblent surtout effarés en constatant que l'homme qui avait un plan magistral pour la transformation du pays et le « soulagement » du peuple, avait finalement recours aux mêmes ficelles que ses pitoyables devanciers !

Il était hélas difficile qu'il en soit autrement. Le système étant ce qu'il est, et toutes les précautions étant prises pour qu'il continue, il faut bien admettre que nous en sommes toujours, fatalement, à la seule méthode valable en l'occurrence,

méthode définie ainsi par Montesquieu dans son *Esprit des Lois* :

« Pour nous, il est impossible que nous ayons jamais de règle dans nos finances, parce que nous savons toujours que nous ferons quelque chose et jamais ce que nous ferons. On n'appelle plus, parmi nous, grand ministre celui qui est le plus sage dispensateur des revenus publics, mais celui qui est homme d'industrie et qui trouve ce qu'on appelle des expédients... »

Le changement ne change pas tout, pas même les misérables servitudes !

Louis Dorlet

(1) Il s'agit de l'OPEP, cette fameuse association de pétroliers qui veille sur la canalisation du pétrole... et des dollars.